

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3^{ÈME}: UNE ANNÉE DECISIVE

Présentation des équipes pédagogiques Les savoirs fondamentaux Le Diplôme National du Brevet L'orientation

LES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Permettre à vos enfants de disposer de compétences et connaissances solides





- Travailler avec sérieux et abnégation en 3ème dispensera à votre enfant des compétences solides, des connaissances et une culture générale. Quel que soit son projet, s'investir lors de son année de 3ème :
- Rendra la partie théorique d'un C.A.P aisément accessible
- Facilitera l'obtention d'un baccalauréat professionnel
- Permettra d'envisager avec quelques certitudes sa réussite au lycée général et technologique



NOS ATTENTES

Être assidu(e)

Être investi(e)

■ Être à l'écoute



D.N.B

Le contrôle continu et les épreuves

La préparation



D.N.B: LE CONTRÔLE CONTINU

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 points

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.



EN OPTION: Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

D.N.B: LA GRILLE D'EVALUATION

Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4

| | Maîtrise insuffisante | Maîtrise fragile | Maîtrise satisfaisante | Très bonne maîtrise |
|---|-----------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit | | X | | |
| Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale | Х | | | |
| Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques | | Х | | |
| Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | | | Х | |
| Les méthodes et outils pour apprendre | | Х | | |
| La formation de la personne et du citoyen | Х | | | |
| Les systèmes naturels et les systèmes techniques | | Х | | |
| Les représentations du monde et l'activité humaine | | Х | | |

D.N.B: LES EPREUVES



400 POINTS



Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3h

écrit

100 POINTS



Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2h

écrit

100 POINTS **ÉPREUVE 3**

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2h

écrit

50 POINTS **ÉPREUVE 4**

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral individuel

100 POINTS

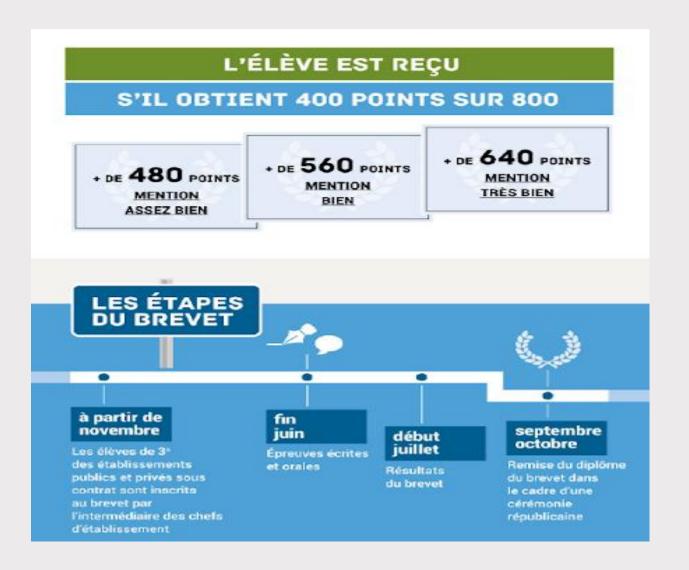
ou

25 min.

oral

100 POINTS

D.N.B: LA VALIDATION



LA PREPARATION

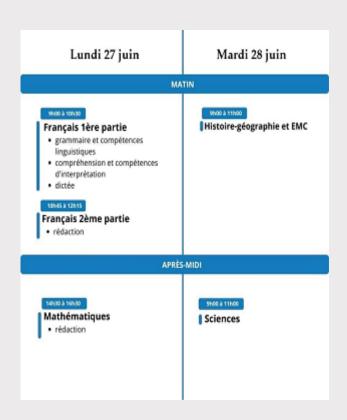
- 2 entraînements aux épreuves écrites :
 - D.N.B n° 1 Blanc niveau 3ème: Du lundi 17 au mardi 18 janvier 2022
 - D.N.B n°2 Blanc niveau 3ème : Du jeudi 05 mai au vendredi 06 mai 2022

- 2 entraînements à l'oral
 - Oraux de stage niveau 3ème : Du lundi 31 janvier au vendredi 04 février 2022
- Oraux d'entraînement (modalités à déterminer) : Du lundi 09 mai au mercredi 25 mai 2022



LES EPREUVES OFFICIELLES

Les épreuves écrites



La soutenance (l'oral)

Du mardi 07 au vendredi 10 juin 2022



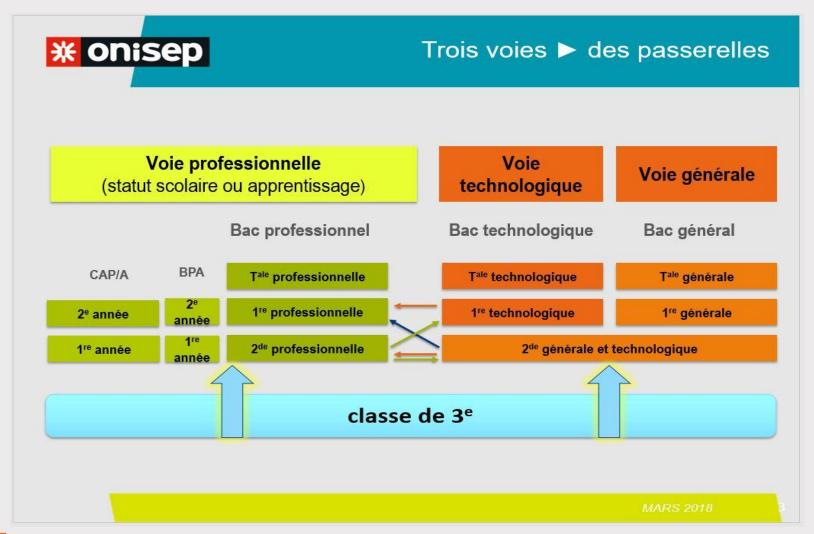
L'ORIENTATION

Un enjeu fondamental

nécessitant une réflexion importante



LES POSSIBLES



UNE REFLEXION TOUT AU LONG DE LA SCOLARITE AU COLLÈGE

Une orientation choisie et non subie

Adéquation entre les compétences scolaires, l'orientation et le profil de l'élève



UN ACCOMPAGNEMENT

- Le stage obligatoire (du lundi 22 novembre au vendredi 26 novembre 2021)
- Les mini-stages : ils sont proposés par les lycées professionnels permettant aux élèves sur une demijournée voire une journée d'être en immersion afin de découvrir concrètement la formation envisagée.
- Les séances d'information :
 - par la Psyen;
 - par les proviseurs des établissements de secteur ;
 - par certaines structures : compagnons du devoir, U.I.N.M (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) ...
- Les entretiens avec la Psyen, avec le/la professeur(e) principal(e), CPE et l'équipe de direction



LE DEROULEMENT

- 1^{er} trimestre : travail de réflexion et d'échanges
- 2ème trimestre : les intentions d'orientation et le suivi des projets d'orientation complexes
- 3^{ème} trimestre : les décisions d'orientation



DISTINGUER ORIENTATION ET AFFECTATION

- Orientation : choix d'une voie
 - 2^{nde} générale et technologique (double sectorisation donc soit J. Amyot soit J. Fourier)
 - 2^{nde} professionnelle (pas de sectorisation)
 - 1ère CAP (pas de sectorisation)
- Affectation : la formation et le lieu (par exemple : 2^{nde} professionnelle Cuisine au LP Vauban Auxerre)
- Le télé service (Educonnect): vous allez recevoir prochainement un identifiant et un mot de passe. Il vous faudra personnaliser votre mot de passe. L'utilisation du télé service est nécessaire via les onglets orientation et affectation dès le second trimestre (il peut vous être également utile pour les bourses). Ainsi il vous faut activer dès que possible votre téléservice (lien sur le site internet du collège : http://col89-denfert-rochereau.ac-dijon.fr/ puis onglet télé service dans la colonne « services en ligne » ou lien direct : educonnect)



ECHANGER : LA CLEF DE LA REUSSITE DE CETTE ANNEE SCOLAIRE

- Pronote, carnet de correspondance et téléphone
- Les entretiens individuels (PP CPE Psyen Principal)
- Les rencontres :
 - décembre 2021 : bilan 1^{er} trimestre avec les enseignants
 - mars 2022 : table ronde orientation (réflexion sur le projet d'orientation des élèves entre le Principal, le professeur principal, la CPE, la Psyen, les parents et l'élève)

